



Politique

2024–2028

# Achats responsables

Pour une commande publique écologique,  
sociale, efficiente et exemplaire

[univ-nantes.fr](http://univ-nantes.fr)



# Sommaire



<b>Une ambition responsable</b>	<b>p.4</b>
<b>p.4-5</b> <b>Une ambition en matière d'achats responsables</b>	
<b>Une politique située</b>	<b>p.6</b>
<b>p.6-7</b> <b>Une politique d'achats responsables située</b>	
<b>Les axes retenus</b>	<b>p.8</b>
<b>p.8-9</b> <b>Axe 1: Des achats écologiquement responsables</b>	
<b>p.10-11</b> <b>Axe 2: Des achats socialement responsables</b>	
<b>p.12-13</b> <b>Axe 3 : Des achats économiquement responsables</b>	
<b>p.14-15</b> <b>Axe 4 : Des achats garants du respect de la déontologie</b>	
<b>Une gouvernance</b>	<b>p.16</b>
<b>p.16-17</b> <b>Une gouvernance ouverte et dédiée aux achats responsables</b>	

# Une ambition en matière d'achats responsables

*L'affirmation d'une première politique achats de l'établissement est un point important de la lettre d'orientation stratégique dont la dimension durable intègre une atténuation de l'impact environnemental. Le métabolisme d'une organisation suppose une attention à ce qui entre et à ce qui sort et les achats relèvent bien des entrants, la norme iso 20400 précisant :*

**V** un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie et qui aspire à réduire le plus possible les impacts négatifs. **V**

*Il s'agit de réinventer de concert les usages et les actes d'achats en les questionnant dans toutes leurs dimensions et en priorisant la valeur d'usage, la sobriété et la robustesse. Ces principes doivent se décliner à tous les niveaux de prise de décision, depuis les équipements structurants jusqu'aux petites fournitures.*



**Carine Bernault**  
Présidente de Nantes Université



**Laurent Devisme**  
Vice-Président Transformations écologiques et médiations scientifiques à Nantes Université



Alors que le bilan d'émission des gaz à effet de serre de l'établissement est en cours de réalisation, les données disponibles montrent que les achats sont généralement le premier poste d'émission dans l'ESR, notamment du fait des activités de recherche.

Avec plus de 60 millions d'euros d'achats réalisés annuellement à l'échelle de ses services universitaires pôles et composantes, Nantes université fait partie des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire, en responsabilité pour faire évoluer les pratiques d'achats afin de préserver notre environnement et favoriser une société plus juste et équitable.

C'est autour de ces impératifs, de cette capacité plurielle à agir et de cette unité d'actions que Nantes université a initié un travail pour faire émerger sa première politique d'achats responsables invitant à l'ouverture, au dialogue et à l'innovation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'acte d'achat responsable.

Partons de ce portrait initial relatif aux trois dernières années. Les achats à l'échelle des pôles, composantes, laboratoires et services universitaires représentent un volume global de près de 70 millions par an. Ils se font à plus de 90 % sur le territoire national, 35 % sur la région dont 90% sur le département 44.



## Comment lire ce document ?

Il relève d'une politique qui énonce des lignes et principes directeurs pour promouvoir des achats plus responsables en précisant des objectifs et des actions mesurables. Il a vocation à être complété par des stratégies d'achats pour les principaux segments d'achat, et par un guide ou des fiches opérationnelles (*directives pratiques, procédures détaillées et bonnes pratiques pour assurer la réalisation des achats*).

Cette politique s'articule autour de 4 axes qui orientent les achats vers une responsabilité écologique, sociale, économique et vers la déontologie. Sa mise en oeuvre suppose de réaliser les meilleurs compromis entre ces 4 axes. À cet égard, les enjeux de gouvernance et de suivi sont incontournables.

Cette politique a vocation à être présentée aux membres de l'établissement qui pourront situer leurs propres engagements quant à sa déclinaison.

# Une politique d'achats responsables située

2024-2028

6

Politique d'achats responsables

**Contribuer à l'atteinte des 12 objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda 2030 des Nations Unies** concernés par les achats et reconnus comme ayant valeur de principes de la commande publique, en particulier l'objectif n° 12 « Production et consommation responsables – cible 12.7. Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics ».

## S'intégrer aux transformations de l'établissement et de l'ESR :

- Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'ESR – Novembre 2022
- Schéma directeur DD&RS en cours d'élaboration, en vue d'une labellisation de l'établissement
- Schémas directeurs sectoriels : schéma directeur du numérique responsable, schéma pluriannuel de stratégie immobilière ; schéma directeur du handicap ; plan de mobilité...



## S'appuyer sur les orientations nationales visant à développer les achats durables :

- Politique d'achat responsable de l'Etat et de ses établissements publics – Avril 2023,
- Plan national pour des achats durables (PNAD) 2022-2025 : 100% des marchés notifiés au cours d'une année comprennent, à l'horizon 2025, au moins une considération environnementale et 30% comprennent au moins une considération sociale.

## Se nourrir du cadre législatif :

- « La commande publique participe à l'atteinte des objectifs de développement durable, dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale » (*Art. L3-1 du Code de la commande publique*).
- « la nature et l'étendue des besoins à satisfaire [doivent prendre] en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale » (*Art. L. 2111-1 CCP*).
- Au plus tard pour 2026, les acheteurs devront prendre en compte le développement durable dans les spécifications techniques, les conditions d'exécution ou les critères de choix pour les marchés publics (*dispositions issues de la Loi « Climat et résilience » du 22 août 2021*).
- Art. L.2111-3 du Code de la commande publique : « [...] »



Les acheteurs [...] dont le montant total annuel des achats est supérieur à [50 M€ HT par an] adoptent un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables ».

— « Ce schéma détermine les objectifs de politique d'achat de biens et de services comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique visant notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, d'eau et de matériaux ainsi que les modalités de mise en oeuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion de la durabilité des produits, de la sobriété numérique et d'une économie circulaire. »

2024-2028

7

Politique d'achats responsables

# Axe 1 : Des achats éologiquement responsables



Dotée d'une Charte des achats durables depuis 2009, Nantes Université a intégré les enjeux environnementaux dans de nombreux segments d'achat, en introduisant des conditions d'exécution ou des spécifications techniques pour le nettoyage des locaux (usage de produits d'entretiens écoresponsables), les prestations de traiteurs (mise à disposition de vaisselle non jetable, de produits issus de l'agriculture biologique, etc.), l'achat de cartouches d'encre remanufacturées, l'approvisionnement en papier (généralisation du papier recyclé), en fournitures de bureau (catalogue restreint comprenant une majorité de références écoresponsables) ou en téléphones fixes (équipements reconditionnés).

L'adoption en 2023 d'une politique missions responsables doit par ailleurs permettre de diminuer les émissions de carbone liées aux déplacements professionnels, en favorisant l'usage de modes de transport plus propres.

## Objectifs généraux :

- 1 **Diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à ses achats**
- 2 **Diminuer les consommations d'énergie, d'eau et de matériaux**
- 3 **Contribuer à la baisse des prélèvements sur les ressources naturelles**
- 4 **Réduire les déchets liés à ses achats**
- 5 **Favoriser l'économie circulaire**
- 6 **Collaborer avec des fournisseurs engagés pour l'environnement**

## Actions cibles :

- S'interroger sur l'opportunité de l'achat en privilégiant la notion de sobriété dans la définition des besoins
- Initier une approche en analyse du cycle de vie des produits dans l'attribution des marchés
- Favoriser l'achat de produits issus du réemploi ou de produits reconditionnés
- Définir et intégrer des critères de choix environnementaux, permettant d'inciter les opérateurs économiques à :
  - Améliorer la performance de leurs outils de production
  - Recourir aux énergies renouvelables
  - Utiliser des moyens de transports moins émetteurs
  - Diminuer les distances parcourues par les produits ou les prestataires
- Adopter des modes de consommation moins impactants : mutualisation de l'usage des biens ou services, prêt, location ou troc de matériels, remise en état, politique d'usage et de consommation...
- Allonger la durée de vie des produits achetés et privilégier leur réparation lorsque c'est possible



## Objectif cible :

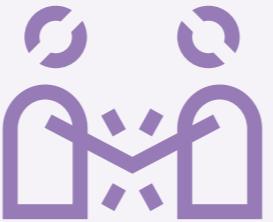
**100 %  
des marchés  
notifiés comprennent au  
moins une considération  
environnementale**



## Indicateur clé :

**Part des marchés  
notifiés intégrant  
des considérations  
environnementales  
(spécifications  
techniques, condition  
d'exécution, critère, etc.)**

# Axe 2 : Des achats socialement responsables



## Objectifs généraux :

- 1 Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité professionnelle
- 2 Favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi
- 3 Favoriser la préservation de l'emploi
- 4 Faciliter l'emploi de personnes en situation de handicap

**Objectif cible :**  
**30 %**  
**des marchés**  
notifiés comprennent  
au moins une  
considération sociale

### Actions cibles :

- Développer les achats passés auprès du secteur protégé et adapté (STPA)
- Poursuivre et renforcer l'intégration de la clause sociale (clause d'insertion, marchés réservés aux structures d'insertion par l'économie (SIAE))
- Développer les collaborations avec le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Mesurer l'index égalité femmes/hommes des principaux fournisseurs



### Indicateur clé :

**Part des marchés notifiés intégrant des considérations sociales**  
(spécifications techniques, condition d'exécution, critère, etc.)

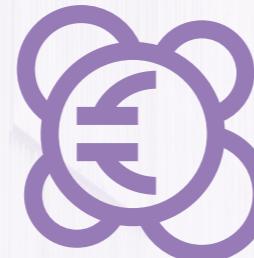
### Indicateurs secondaires :

- **Volume annuel d'achats confiés à des structures du secteur protégé et adapté (ESAT ou EA)**
- **Nombre annuel d'heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics**
- **Nombre de marchés passés avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire**

Depuis 2022, Nantes Université a conclu un partenariat avec le réseau Gesat (devenu Hosmoz), réseau économique des ESAT et entreprises adaptées, structures employant des personnes en situation de handicap. Ce partenariat vise à identifier les opportunités de transfert d'achats vers les ESAT/EA, donne accès à un annuaire national permettant de sourcer et d'identifier des structures susceptibles de répondre aux besoins, permet de fiabiliser la collecte des données sur les achats effectués auprès du STPA, et donne lieu à des temps de sensibilisation et de formation des prescripteurs de l'établissement.

Nantes Université est par ailleurs accompagnée depuis 2018 par la Direction Économie & Emploi Responsables de Nantes Métropole, pour favoriser la mise en oeuvre de clauses d'insertion sociale dans ses marchés publics. Cette clause permet de réserver un volume d'heures de travail à des personnes en difficulté d'emploi, dans le cadre de la réalisation des marchés de l'établissement. Cet accompagnement a permis en 2023 de réaliser plus de 13 400 heures d'insertion, au bénéfice d'une centaines de personnes éloignées de l'emploi. En particulier, le dispositif a permis la signature de 3 contrats d'apprentissage, 5 contrats de travail à durée indéterminée et 7 contrats à durée déterminée.

# Axe 3 : Des achats économiquement responsables



## Objectifs généraux :

- 1 Favoriser l'accès des TPE/PME à la commande publique
- 2 Réaliser des économies budgétaires en achetant mieux
- 3 Soutenir les fournisseurs et mesurer l'impact économique territorial

## Actions cibles :

- Développer et diffuser une programmation stratégique des achats à l'échelle de l'établissement
- Mutualiser les besoins avec d'autres acheteurs en participant à des groupements de commande
- Mesurer et limiter la dépendance économique des fournisseurs vis-à-vis de l'établissement
- Évaluer les « gains achats » des marchés les plus stratégiques
- Améliorer les délais de paiement des fournisseurs



## Indicateurs clés :

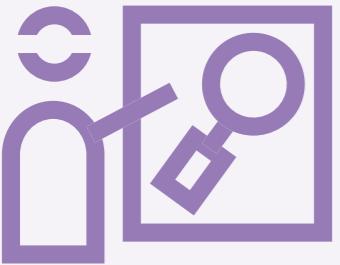
- **Nombre et volume des achats confiés à des TPE/PME**
- **Répartition géographique des fournisseurs**
- **Part des marchés transversaux et groupements de commande par rapport au nombre total de marchés notifiés**
- **Délai global de paiement des achats**

Nantes Université mutualise de nombreux achats avec ses partenaires, établissements universitaires, de recherche, ou groupements nationaux d'achat. Certains équipements de laboratoires, de prestations de maintenance d'équipements font ainsi l'objet de groupements de commande avec l'Inserm. De même, des solutions logicielles ou des licences d'utilisation, ainsi que des prestations de maintenance bâimentaire ou de transport sont achetés en commun avec les services de l'Etat, la plateforme régionale des achats (PFRA) ou l'Amue.

Dans le cadre de la création de Nantes Université en 2022, une convention de groupement de commande permanent a été passée entre Nantes Université, l'Ecole Centrale de Nantes, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes et l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, afin de doter ce nouvel établissement d'un outil simple de mutualisation de ses achats lorsque des besoins communs aux membres de la convention sont identifiés.



# Axe 4 : Des achats garants du respect de la déontologie



## Objectifs généraux :

- 1 **Participer à la lutte contre les atteintes à la probité et le risque de corruption**
- 2 **Orienter les achats de façon à garantir la bonne utilisation des deniers publics**

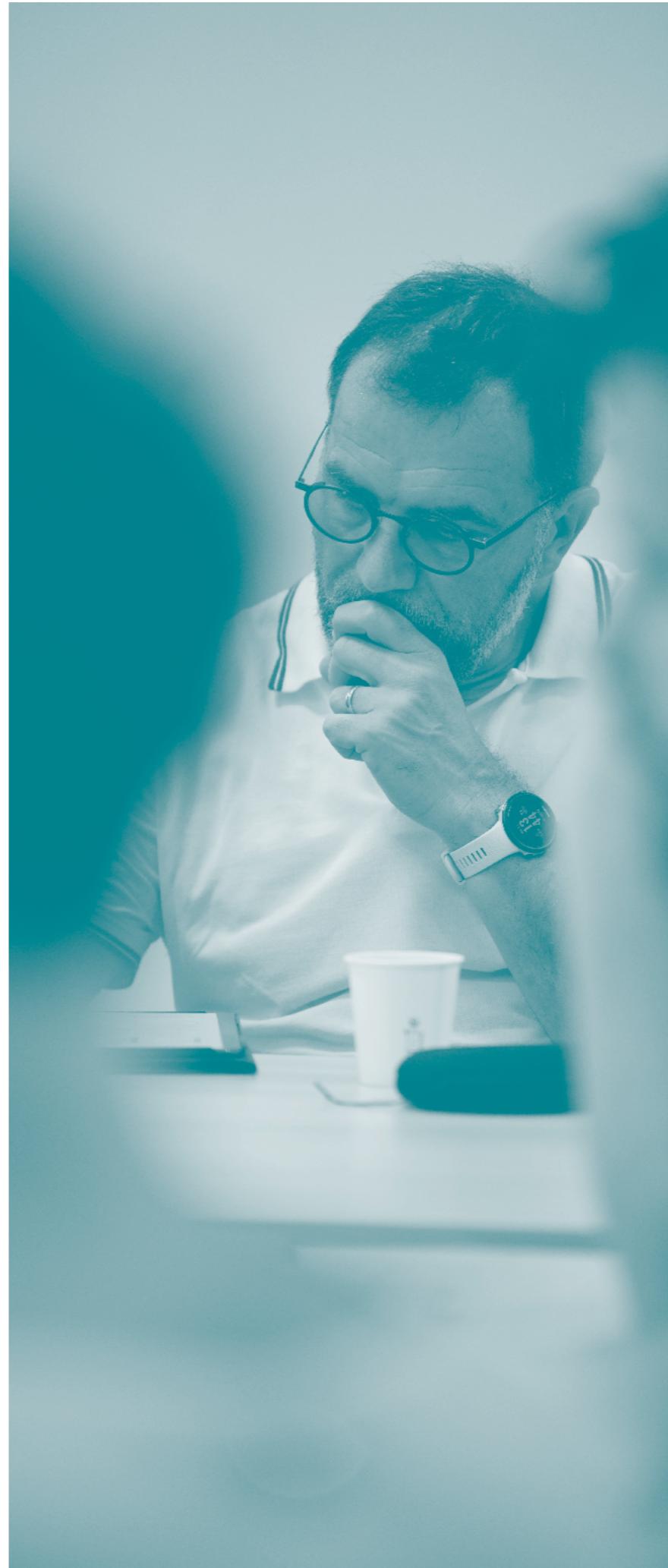
### Actions cibles :

- Structurer une démarche de cartographie des risques et de contrôle interne des achats
- Sensibiliser, former et informer les agents de l'établissement, notamment par l'adoption d'un code de conduite interne
- Assurer la transparence des projets d'achats, des procédures et des marchés signés
- Déterminer un circuit fiable d'alertes et de transmission des informations



### Indicateur clé :

**Nombre d'actions de formation / sensibilisation au risque d'atteinte à la probité**



Afin de prévenir les risques liés aux éventuels conflits d'intérêt entre des agents de Nantes Université et des opérateurs économiques, la direction des achats a systématisé la signature par le porteur du projet d'achat d'une déclaration sur l'honneur d'absence de lien d'intérêt, pour les projets passés sans publicité ni mise en concurrence ou qui revêtent un caractère sensible ou stratégique (montant élevé, financements européens, innovation, etc.).

Des interventions de sensibilisation et de prévention au risque d'atteinte à la probité dans la passation de marchés publics sont menées régulièrement, parfois à leur demande, auprès de services, composantes ou unités de recherche de l'établissement, ou dans le cadre de formations organisées en interne par la direction des achats (parcours dirigeant, formation sur la définition du besoin et la réalisation de l'achat, etc.).

# Une gouvernance ouverte et dédiée aux achats responsables

La politique d'achats responsables de Nantes Université est proposée au Conseil d'Administration du 18 Octobre 2024 pour une durée de 5 ans.

Afin de garantir le respect des orientations stratégiques qui y sont définies et d'accompagner l'ensemble des acteurs de l'achat pour assurer la mise en oeuvre opérationnelle de la politique d'achats responsables, une gouvernance est mise en place :

- un comité de pilotage se réunit annuellement. Ce comité intègre la gouvernance de l'établissement via la Commission thématique Développement durable (CT DD) qui intègre les pôles et les membres de Nantes Université, les directions générales des établissements composant Nantes Université (CoDG), ainsi que des services universitaires. Il examine le bilan annuel des achats de l'établissement et valide le plan d'action annuel, les objectifs intermédiaires et les actions prioritaires à mener pour les atteindre. Le bilan et le plan d'action achats sont présentés au Conseil d'administration.
- un accompagnement de l'ensemble des acteurs de l'achat de l'établissement pour la mise en oeuvre opérationnelle de la politique d'achats responsables : mise à jour du guide interne des achats, rédaction et diffusion de fiches pratiques, de stratégies d'achats par segments, de politiques de consommation et d'usage sur certains marchés, actions de formation, de sensibilisation et de professionnalisation des agents, etc.
- des relations renforcées et respectueuses avec les opérateurs économiques, fournisseurs de l'établissement, afin d'évaluer, de communiquer et d'enrichir la politique d'achats responsables.
- une ouverture sur les partenaires territoriaux, nationaux et sectoriels de l'achat public pour favoriser le partage d'initiatives, améliorer les pratiques. En particulier, il convient de s'appuyer sur les compétences achats des membres de Nantes Université et de favoriser les synergies par la construction d'un réseau interne des achats.

La Direction des achats est chargée du pilotage de la politique d'achats responsables et de sa déclinaison opérationnelle.

À ce titre :

- elle communique la politique d'achats responsables le plus largement possible, auprès des parties prenantes internes et externes
- elle collecte les données, élabore, suit et publie les indicateurs permettant d'évaluer la politique d'achats responsables et de mesurer l'intégration des enjeux du développement durable dans la commande publique.
- elle construit une programmation pluriannuelle des achats, en tenant compte des orientations fixées dans la politique d'achats responsables.
- elle évalue régulièrement la maturité des achats de l'établissement et propose des mesures et actions visant à atteindre les objectifs cibles inscrits dans la politique d'achats responsables.
- elle poursuit la mise en oeuvre du Plan d'action adopté en 2021, suite à l'audit portant sur l'optimisation de l'organisation des processus et des activités relatifs aux achats. La première mesure de ce plan consistait à élaborer une politique des achats « partagée à l'échelle de l'établissement, mesurable, évolutive et affirmant l'engagement sociétal de l'Institution ».



Direction des achats de Nantes  
Université  
1, quai de Tourville  
BP 13522  
44035 NANTES



[univ-nantes.fr](http://univ-nantes.fr)

Direction de la communication - Crédits photos : ©Service photo de Nantes Université - ©Clara Blum - ©CLACK - David Gallard - ©Frédéric Robet  
Conception graphique : ©Atelier Leslie Dumont / Ouvre-Boîtes : [marchespublics.ouvre-boites.coop](http://marchespublics.ouvre-boites.coop)  
Impression : Imprimerie centrale de Nantes Université.  
Support imprimé avec des encres certifiées en innocuité alimentaire sur du papier européen certifié